

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 56 (1918)  
**Heft:** 42

**Artikel:** Etablissement de bienfaisance  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-214205>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## NOS VIEILLES CHANSONS

**S**i vous avez assisté à des agapes patriotiques, peut-être vous est-il arrivé, une fois ou l'autre, d'être quelque peu abasourdi par une éloquence ronflante autant que par les éclats d'une fanfare à faire trembler les vitres. Mais voilà que se sont tus cuivres et « orateurs officiels » et que dans l'accalmie résonne doucement, comme un chant d'oiseau après la tempête, une mélodie si vieille que les vieux eux-mêmes ne s'en souviennent plus. C'est une chanson de bergère, d'armilla ou de vigneron, une ronde enfantine ou encore une complainte d'amour. Simple en est la musique, mais elle s'adapte si naturellement au texte que l'esprit en est tout rafraîchi et qu'on se prend à dire avec le poète : « Les vieux refrains ont une voix qui charme ».

Ces chansons où se reflète la vie de nos aïeux, où respire l'âme même de notre terre, le *Conteur vaudois*, ainsi que le savent nos lecteurs, s'est mis à les recueillir et M. Charles Pfluger en a obligéamment noté l'air pour deux voix. Le succès qu'elles ont eu a engagé M. Albert Dupuis à en publier un premier cahier<sup>1</sup>. Il a eu mille fois raison. Ainsi réunies, elles seront accueillies favorablement, pensons-nous, par les groupements tels que les chœurs de dames vaudoises qui se sont formés pour remettre en honneur les jolies choses de jadis, par les chanteurs que n'ont pas subjugués les modernes chansonnées des bords de la Seine, par ceux-là aussi qui, sans être des virtuoses, aiment à dire dans leurs chants le bonheur qu'ils ressentent d'appartenir à notre beau pays. V. F.

**Établissement de bienfaisance.** — L'an dernier; la Société suisse d'Utilité publique est entrée en possession du Château de Constantine, (Vully vaudois), que lui a légué M. Eugène Nicole. Cette association, suivant le désir du donateur, vient d'y organiser une « Maison de repos et de convalescence pour personnes du sexe féminin ». La direction et la gérance en sont confiées aux sociétés romandes d'Utilité publique. Cet asile rendra de grands services à nos populations. Seul, le prix de l'entretien sera réclamé aux pensionnaires; les frais généraux seront couverts par les intérêts du legs et les dons. Les formulaires d'admission et règlement sont à demander à la Directrice de l'Asile de Constantine (Vully) et les dons peuvent être versés au Compte de chèques II.462, Avenches.

## NOUS L'AVONS !

## Ce qu'on entend.

**I**l n'y a pas, nous l'avons !

— Quoi ?

— Le gosier en pente.

— Qui, nous ?

— Les Vaudois, pardi ! Oui, oui, nous l'avons, et le « grain de sel » aussi. Nous buvons, semble-t-il, plus que d'autres; nous ne savons rien discuter, rien traiter, rien conclure que le verre en main.

— Vous exagérez.

— Pas du tout. Allez discuter ou traiter une affaire quelconque avec quelqu'un; ce quelqu'un vous dira : « Si nous allions partager trois décis ou un demi, en parlant de votre affaire ? »

Si l'affaire se traite au bureau ou au magasin de l'un des contractants, lorsqu'elle est conclue, l'un de ceux-ci, si même ce n'est les deux ensemble, fait « Eh bien, nous voici d'accord; ça vaut bien trois décis, un demi ou une bouteille ».

A présent, il est vrai, une bouteille, c'est rare: le vin est bien trop cher.

Si, au contraire, on ne parvient pas à s'entendre, à titre de compensation ou bien pour ne pas couper tout à fait le pont et amorcer éventuellement de nouvelles négociations, de recheter les trois décis ou le demi.

Fait-il chaud et rencontre-t-on un ami ou une

Nos VIEILLES CHANSONS, avec la musique, recueillies par le *Conteur vaudois*. Lausanne, Albert Dupuis, imprimeur-éditeur, Saint-Laurent, 26 (Derrière l'Eglise). — Prix 1 franc.

connaissance, vite trois décis ou un demi pour se ... rafraîchir; fait-il froid, c'est pour se ... réchauffer. Si le temps n'est ni chaud ni froid, les trois décis ou le demi sont une diversion à la « monotonie » de cette température trop « neutrale ».

La moindre course, la moindre circonstance qui vous fait sortir de chez vous, de votre bureau, de votre atelier, qu'il s'agisse d'une affaire pressée ou non, gaie ou triste, un enterrement, par exemple, sont prétexte aux trois décis ou au demi. A moins que la grippe, quand elle règne, ne soit encore la meilleure excuse.

Et, bien souvent, les deux ou trois décis interviennent sans aucune raison. Simple habitude. C'est comme ça, chez nous, que voulez-vous.

Et allez donc, le soir, dans un de nos cafés qui fréquentent aussi les étrangers. Tandis que vous verrez ceux-ci rester toute la soirée devant une tasse de café, un bock, deux décis ou un verre de liqueur, nos bons Vaudois « renouvellement » deux, trois, quatre fois et plus, suivant le nombre des participants, les trois décis, le demi ou le litre. Et dès probablement, il vont encore continuer la série dans un, deux ou trois autres établissements. Il est si difficile de se séparer. On n'a jamais tout dit. « Et je connais, à ce propos, bon nombre d'hommes qui sont femmes », écrivait malicieusement le bon La Fontaine.

Est-ce à dire que nous soyons des ivrognes ? Non point. Les ivrognes ne sont pas, chez nous, plus nombreux qu'ailleurs. Et puis, en général, quand ils ne sont pas trop chers — ce n'est, hélas ! point le cas, maintenant — nos excellents crus, qui ne font de mal à personne, pour autant qu'on n'en abuse pas, ont très heureusement le pas sur les boissons nocives dont où n'use souvent que trop largement ailleurs.

Mais nous ne perdrons rien, toutefois, ni les uns ni les autres, à ne pas donner prise à certains reproches, souvent exagérés, partant injustes, ou à ne pas risquer de faire classer, par de mauvais plaisants, les trois décis ou le demi au rang d'emblèmes nationaux. J. M.

**Au service.** — C'était, en 1897, au cours de répétition du lazaret de corps I.

Le Dr \*\*, alors premier lieutenant, s'adresse à l'un de ses hommes, à la leçon théorique :

— Brancardier C... dites-moi de quoi se compose un train sanitaire ?

— Ah ! mon lieutenant, je ne vous ferai pas l'offense de vous le dire. Vous le savez bien mieux que moi. — A. C.

## LA FILLE QUI VEUT SE MARIER

**L**est pourtant temps,  
Pourtant temps, ma mère,  
Il est pourtant temps,  
De me marier.

— Ma fille ! vous n'êtes qu'un enfant.

— Mère, j'aurai demain quinze ans.

Que n'y songe-t-on ?

Que ne se hâte-t-on ?

Que n' me marie-t-on ?

Il est pourtant temps...

— Ma fille ! vous n'avez pas d'amant.

— Ma mère, il en vient si souvent !

Que n' les reçoit-on ?

Que n' les aime-t-on ?

Que n' me marie-t-on ?

Il est pourtant temps...

— Ma fille ! vous n'avez pas d'argent.

— Ma mère, nous avons six francs.

Que n' les prend-on ?

Que n' les change-t-on ?

Que n' me marie-t-on ?

Il est pourtant temps...

— Ma fille ! vous n'avez pas de vin.

— Mère, nous avons du raisin.

Que n' le cueille-t-on ?  
Que n' le foule-t-on ?  
Que n' me marie-t-on ?  
Il est pourtant temps...

— Ma fille ! vous n'avez pas d'habits.

— Mère, nous avons des brebis.

Que n' les tond-on ?

Que n' file-ton ?

Que n' me marie-t-on ?

Il est pourtant temps...

— Ma fille ! vous n'avez pas de lit.

— Mère, nous avons des lambri.

Que n' les scie-t-on ?

Que n' les cloque-t-on ?

Que n' me marie-t-on ?

Il est pourtant temps...

— Ma fille ! vous n'avez pas de draps.

— Mère, nous avons des sacs.

Que n' les découd-on ?

Que n' les recoud-on ?

Que n' me marie-t-on ?

Il est pourtant temps...

— Ma fille ! vous n'avez pas d'maison.

— Mère, le boiton du cochon,

Que n' le saigne-t-on ?

Que n' le mange-t-on ?

Que n' me marie-t-on ?

Il est pourtant temps...

Pourtant temps, ma mère,

Il est pourtant temps,

De me marier.

## LO RATI

(Patois du Pays d'En-haut)

**O**n Dzozet dé pé Montboon, aô bun Erdoué, mé rappallo pas bun, avai éta maistré dein lé paï étrandzi, on par d'anaïne. On dzor, lo vaica que rejarroué. Vojârai fatu lo vouaiti et l'ouré devejâ. Lo pouro d'adou fajai cheimblan de pa mé chavai lo françois. Quant on lai devejâvè, l'étaï d'obedzi — que dejai — de comethui par translaté ein anglais por comreindré. Quant au patoï, l'avatot aobliâ. On dzo, que che promenâve per pra, ché diverti on momenet à vouaiti lé dzé que finâvan.

— Aoh ! fa-te dunché, ein fachein cheimblan d'avai mau tun a devejâ lo françois, comment appelez-vous cet outil dans votre dialecte ? et i montrâve on rati qu'étaï éteindu chu lo pra.

Ma vaica que chein férè atteinchon, i bouté lo pi sur le déin dâo rati ; lo rati ché laiva, et te vin lao écliafâ lo nâ.

— Tsancro dé rati, que fâ lo Djozet, ein ché paneint lo nâ.

D'avai rétrôvâ la mémoire.

Le Progrès.

**Le Véritable Messager boiteux de Berne à Vevey pour 1919 (212e année). Prix 40 centimes.** — Le fidèle *Messager boiteux* est arrêté. Toujours conflant dans la victoire de ceux qui défendent la cause du Droit et de la Justice, il relate les événements qui se sont déroulés durant la année de la grande guerre. Il consacre quelques pages à l'armée américaine, dont la vaillance égale celle de ses alliés.

L'armée suisse fait aussi très justement l'objet d'un article qui, accompagné de dessins, nous relate les méthodes nouvelles dont nos soldats s'acquittent fort bien.

A côté des anecdotes, boutades habituelles, le *Messager* nous offre un intéressant article de l'abbé Moreux (Le temps qu'il fera), une nouvelle de M<sup>me</sup> H. Gailloud (Marraines de guerre) et quelques notes de M. René Payot sur « L'Aurès algérien »; le tout illustré.

## LES « RAZONS »

... 7 octobre 1919

Mon cher *Conteur*,

**L**'INDUSTRIEL lausannois, un farceur très connu jadis, dont tu as parlé dans ton dernier numéro, s'arrêtait chaque année à Bex, au cours de ses voyages d'affaires, et en